



DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE
Attention ! Remplir un imprimé pour chaque type de demande.

INTERVENANT (Pétitionnaire)	EXECUTANT (Entreprise)
NOM.....	NOM.....
PRENOM.....	PRENOM.....
ADRESSE.....	ADRESSE.....
.....
Tél.....	Tél.....

Adresse des travaux : n° (rue, avenue, boulevard, place).....

**TRAVAUX QUI MODIFIENT L'ASSIETTE
 SUR LE DOMAINE PUBLIC**
(joindre un plan détaillé ou un croquis côté)

1. OUVERTURE DE TRANCHEE

Pour un branchement à l'égout

Ces travaux font l'objet d'un accord technique préalable dont la validité est de trois mois.

Pour un branchement d'eau

L'accord est directement envoyé à la Compagnie Générale des Eaux.

2. CREATION D'UN BATEAU

Ces travaux font l'objet d'un accord technique préalable selon le schéma de principe type des services techniques dont la validité est de 1 mois.

Cette demande est liée à une ouverture de portail soumise à une déclaration de travaux à déposer au Service de l'Urbanisme de 1 à 2 mois avant les travaux suivant les délais d'instruction.

Largeur du portail : m

Les obstacles dont le déplacement est demandé se font aux frais de l'intervenant.

Types (arbre, borne, poteau, etc) :

3. INSTALLATION DU MOBILIER URBAIN

Ces travaux font l'objet d'un accord technique préalable.

4. PALISSADE DE CHANTIER * (enfoncée et scellée dans le sol):

Longueur :m x Largeur :m = m²

Durée des travaux : du au

*** assujettie aux droits de voirie.**

Date :

Signature :

Joindre un plan détaillé ou un croquis côté ci-dessous